



Allemagne : un modèle remis en question

Après une croissance du PIB de 0,8 % au premier trimestre, l'économie allemande connaît un fort ralentissement depuis le deuxième trimestre 2022. Le ralentissement conjoncturel est surtout lié à une contribution négative du commerce extérieur due à des pertes de parts de marché (-0,6 point au deuxième trimestre 2022) ainsi qu'à la baisse de l'investissement des entreprises. Au premier semestre, c'est essentiellement la consommation privée qui a soutenu la croissance grâce à la baisse marquée du taux d'épargne ; cela a permis la progression de la valeur ajoutée dans le secteur des services (information et communication, activités financières, services aux entreprises) à l'exception des services aux ménages. Le taux d'épargne atteint ainsi 10,8 % du revenu disponible brut au deuxième trimestre 2022, soit une baisse de 8,5 points par rapport au premier trimestre de 2021, et un quasi-retour au niveau pré-Covid¹². En revanche, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière stagne depuis fin 2020 ; elle se situe toujours 5 % en dessous de son niveau pré-Covid, en raison des difficultés persistantes d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires ainsi que des prix élevés et du ralentissement économique mondial.

12. Le taux d'épargne atteignait 10,6 % en moyenne sur la période 2015-2019.

Sous l'effet de la baisse de la demande intérieure, l'économie allemande pourrait tomber en récession dès le quatrième trimestre 2022. La récession se poursuivrait début 2023, avec une baisse du PIB de 0,4 % au premier trimestre, avant un retour de la croissance mi-2023. Au total, le PIB reculerait de 0,5 point sur l'ensemble de l'année 2023. Le facteur déterminant devrait être un recul de la consommation privée, avec un taux d'inflation – mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC) – qui devrait culminer au quatrième trimestre 2022. Les revenus réels des ménages diminueraient donc fortement et le pouvoir d'achat baisserait sensiblement. Les mesures prises par le gouvernement fédéral dans le cadre des trois paquets d'allègement ne compenseraient que partiellement le choc inflationniste. Le taux d'inflation s'élèvera en moyenne à 4,7 % en 2023. Dans le sillage du ralentissement conjoncturel, et malgré une quasi-stagnation de la productivité du travail, l'emploi reculerait en 2023 avec la perte de 200 000 emplois. Le déficit public atteindrait 1,6 % du PIB en 2022 et se creuserait à 2 % du PIB en 2023.

L'essoufflement de la croissance allemande, conjoncturel de prime abord, révèle en réalité une fragilité structurelle du modèle allemand, notamment dans son *mix* énergétique. La compétitivité de l'industrie allemande était fondée sur plusieurs éléments, notamment l'approvisionnement en gaz naturel russe à bon marché ainsi qu'un bon positionnement à l'export vers les marchés émergents. Or, ces deux atouts vacillent : les sanctions envers la Russie ont tari les flux gaziers et conduit à l'explosion du prix du gaz. Par ailleurs, l'Allemagne pâtit du ralentissement de certaines économies émergentes, notamment la Chine¹³, mais également les pays d'Europe centrale et orientale et les pays de la CEI. Au-delà de la conjoncture, la crise ukrainienne pose donc la question de la remise en question du modèle allemand.

Faute de précisions suffisantes sur la taille et les modalités du bouclier tarifaire annoncé par le gouvernement allemand le 30 septembre 2022, notre scénario central ne l'intègre pas ce bouclier dans nos prévisions de croissance. On peut néanmoins réaliser un exercice théorique en supposant que le gouvernement valide le bouclier tarifaire présenté par le Conseil des experts allemands (document intermédiaire du 10 octobre 2022) sur le gaz et l'électricité de 90 milliards d'euros. Hors bouclier tarifaire, le prix du gaz pour les ménages attein-

13. 7,5 % des exportations allemandes sont destinées à la Chine et 16,2 % sont destinées aux pays d'Europe centrale et orientale et à la CEI.

draît en moyenne 17,72 c€/kWh (17,12 c€ pour les entreprises) et le prix de l'électricité pour les ménages atteindrait 36,47 c€/kWh. On suppose un bouclier tarifaire fixé à 12 c€ pour le tarif du gaz TTC (ménages et entreprises) et 20 c€ pour l'électricité consommée par les ménages, avec une mise en place en janvier 2023¹⁴, ce qui représente un total de 90 milliards d'euros en 2023. Sous ces hypothèses, l'IPC atteindrait 3,3 % en moyenne en 2023 contre 4,7 % dans notre scénario central. Le revenu disponible réel ne baisserait plus que de 1,1 % en 2023 (contre 2,9 % dans notre scénario central), la consommation ne baisserait que de 1,1 % (contre 2 % dans le scénario central) et le taux d'épargne atteindrait 10,4 % en 2023. L'investissement des entreprises serait également plus dynamique, ce qui conduirait *in fine* à une croissance du PIB de 0,3 % en 2023.

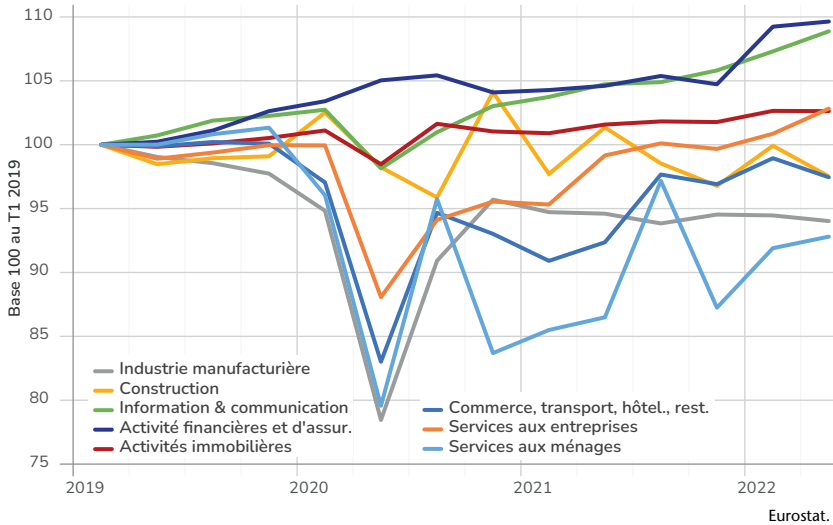
Premier semestre 2022 : un rebond de la croissance suivi d'un ralentissement

Après une progression du PIB de 0,8 % au premier trimestre 2022, l'économie allemande a fortement ralenti au deuxième trimestre 2022 (+0,2 %), retrouvant à peine son niveau d'avant-crise.

À l'exception des services aux ménages, on observe un découplage de la croissance au deuxième trimestre 2022 (graphique 7) entre l'industrie et les services. Globalement, la situation s'améliore dans les services marchands, en particulier dans les secteurs de l'information et de la communication, des activités financières et de l'assurance, des activités immobilières et des services aux entreprises. L'industrie manufacturière, en revanche, n'a pas pu exploiter les carnets de commandes bien remplis en raison des goulets d'étranglement dans l'approvisionnement de certains biens intermédiaires. Certains secteurs sont particulièrement affectés et affichent encore des niveaux de production industrielle inférieurs à leur niveau pré-Covid en août 2022 : 15,9 % dans le textile-habillement, 12,7 % dans l'automobile et les matériels de transport, 12,4 % dans la fabrication des articles en bois, 9,1 % dans le papier, le carton et l'imprimerie, 8,2 % dans la réparation et l'installation des machines. En revanche, les fabricants d'ordinateurs, de produits électroniques et optiques ont enregistré une croissance significative de leur production. Le taux d'utilisation des capacités est néanmoins élevé (85,3 % au troisième trimestre 2022), supérieur à sa moyenne historique de 84 % sur 2000-2019.

14. Les données de consommation sont issues de la *Bundesverband der Energie- und Wasserwirtschaft* (BDEW).

Graphique 7. Évolution de la valeur ajoutée allemande, T1 2019- T2 2022



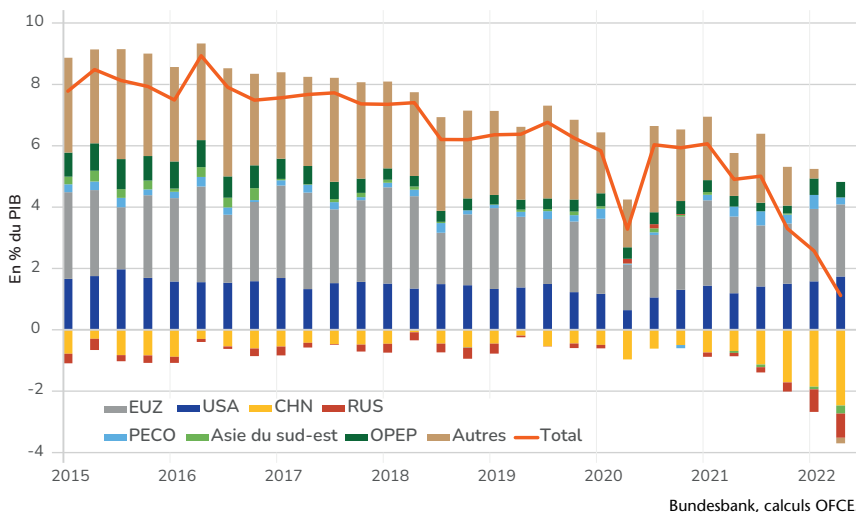
La FBCF privée, qui est toujours en-deçà de leur niveau pré-crise (-2 % au deuxième trimestre 2022), s'est repliée au deuxième trimestre 2022 en raison de la baisse de l'investissement public et de l'investissement en logement. La FBCF en construction est particulièrement affectée, avec un recul de 3,4 % au deuxième trimestre, en raison de l'augmentation des coûts de financement et de la baisse du revenu disponible des ménages. De plus, les coûts de la construction ont massivement augmenté. Ainsi, au deuxième trimestre 2022, le déflateur des investissements dans la construction a augmenté de 7,2 % par rapport au premier trimestre ; par rapport à 2021, il a augmenté de près de 20 %.

Bien qu'étant également en-deçà de son niveau pré-crise (-1,6 % au deuxième trimestre 2022), la consommation privée a progressé au premier semestre, au prix d'une forte baisse du taux d'épargne, qui a retrouvé son niveau d'avant-Covid. En revanche, on n'observe pas encore de consommation de la sur-épargne Covid ; cette dernière atteint 240 milliards d'euros cumulés au deuxième trimestre 2022.

Par ailleurs, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB a été largement négative au premier semestre 2022, en raison des conséquences de la pandémie et de la guerre en Ukraine. Le solde commercial a fondu, passant de 5,9 % du PIB au premier trimestre 2021 à 1 % du PIB au deuxième trimestre 2022. Les exportations n'ont

augmenté que modérément au deuxième trimestre 2022 et n'ont pas compensé le recul enregistré en début d'année. Les problèmes d'approvisionnement qui freinent la production dans l'industrie manufacturière continuent de contribuer à la faible évolution des exportations. Les sanctions et le retrait volontaire des entreprises allemandes ont eu un impact significatif sur le commerce extérieur avec la Russie (graphique 8). Entre mars et juin 2022, les exportations nominales vers la Russie¹⁵ ont été inférieures de 55 % à leur niveau de l'année précédente, avec une chute marquée des exportations de produits automobiles, de matériel informatique et d'équipements électriques. Par ailleurs, le ralentissement de la croissance chinoise a largement dégradé la balance bilatérale avec la Chine, qui atteint -2,5 % du PIB allemand. Contrairement aux exportations, les importations ont augmenté assez fortement car la demande de biens d'investissement et de biens intermédiaires s'est sensiblement redressée. Par ailleurs, l'envolée des prix de l'énergie a largement renchéri le montant nominal des exportations. Depuis le début de la guerre, les importations nominales en provenance de Russie ont augmenté d'environ 42 % par rapport à 2021, notamment en raison de la hausse des prix des matières premières, même si les quantités importées ont nettement diminué.

Graphique 8. Balance commerciale allemande, 2015T1-2022T2



15. Au total, la part de la Russie dans les exportations de marchandises, qui était déjà inférieure à 2 % depuis 2020, a encore diminué de moitié depuis le début de la guerre.

Sur le marché du travail, le nombre de personnes en chômage partiel a continué de baisser pour atteindre 99 235 emplois en juin 2022. À titre de comparaison, au plus fort de la crise Covid en avril 2020, le chômage partiel avait concerné 6 millions de personnes, la moyenne sur 2015-2019 étant de 40 000 personnes. L'emploi a continué à progresser sous l'effet de la hausse de l'emploi salarié (+1,8 % au deuxième trimestre 2022, en glissement annuel), alors que l'emploi indépendant continue à décroître depuis 10 ans de 0,4 % par trimestre en moyenne.

Les taux d'inflation actuels sont historiquement élevés. En août, l'IPC a atteint 8,8 % en glissement annuel, avec une contribution de 4,3 points liée à l'explosion des prix de l'énergie (+36 % en glissement annuel) et une contribution de 2,2 points liée à la forte hausse des prix alimentaires (+12,9 % en glissement annuel). La hausse de l'IPC sous-jacent reste pour l'heure contenue grâce à une augmentation contenue des salaires nominaux, ce qui limite l'enclenchement d'une boucle prix-salaires.

Fin 2022 - début 2023 : une récession quasi-inévitable

L'économie allemande devrait plonger dans la récession en fin d'année 2022. Rogné par la forte progression des prix à la consommation, le revenu des ménages ne permettrait pas de soutenir la consommation qui reculerait malgré la baisse du taux d'épargne. Sous l'hypothèse d'une stabilité du taux de pénétration¹⁶ qui entraîne un recul des importations, le commerce extérieur devrait contribuer positivement à la croissance du PIB malgré la faiblesse des exportations et la perte des parts de marché allemandes. Notre scénario repose par ailleurs sur l'hypothèse d'une baisse du taux d'épargne au deuxième semestre 2022 et en 2023 : il passerait ainsi de 10,8 % au deuxième trimestre 2022 à 9,4 % au quatrième trimestre 2022 et 9,4 % en moyenne sur 2023. Nous faisons donc l'hypothèse d'une utilisation partielle de l'épargne accumulée au cours de la crise de la Covid, avec un taux d'épargne inférieur d'1,2 point à sa moyenne 2015-2019.

L'évolution du PIB est la résultante des différents chocs qui touchent l'Allemagne en 2022 et 2023 et écartent le PIB de sa trajectoire spontanée (tableau 1). La croissance spontanée en 2022 correspond à la croissance hors choc, égale au potentiel (1,2 %) et à la fermeture de

16. Le taux de pénétration se définit comme le ratio entre le niveau des importations et le niveau de la demande intérieure.

l'écart de production¹⁷. Les chocs énergétiques amputerait la croissance du PIB de 1,9 point en 2022 et de 3,2 points en 2023, et ne seraient que très partiellement compensés par l'impulsion budgétaire positive liée aux mesures relatives à l'énergie. Le choc d'incertitude géopolitique aurait un impact fort en 2022 (-1,3 point) et atténué en 2023, *i.e.* entre -0,1 point (si les tensions géopolitiques s'apaisent fin 2022) et -0,7 point (si les tensions géopolitiques perdurent jusqu'à fin 2023). Nous faisons une hypothèse « moyenne » en supposant que les tensions géopolitiques restent au même niveau jusqu'à la fin du premier trimestre 2023. En revanche, le choc d'approvisionnement disparaîtrait en fin d'année 2022 et apporterait une contribution légèrement positive à la croissance en 2023. Le durcissement de la politique monétaire amputerait la croissance de 0,3 point en 2023.

Malgré les mesures budgétaires liées à l'énergie, le revenu disponible réel des ménages se dégraderait en 2022 et encore plus fortement en 2023 (-1,3 % puis -2,9 %), rongé par l'inflation. En conséquence et malgré la baisse du taux d'épargne qui resterait autour de 9,4 % en 2023, soit un point en dessous de sa moyenne, la consommation se contracterait fortement pendant l'hiver 2022-2023. Après une année 2021 marquée par une augmentation historiquement basse des salaires conventionnels (+1,6 %, soit le niveau le plus bas depuis 2006), les salaires nominaux devraient fortement progresser, mais

Tableau 1. Décomposition des chocs sur la croissance allemande

En points de PIB	2022	2023
Croissance spontanée	5,1	2,4
Révision et nouveaux comptes	-0,9	
Hausse du prix du pétrole	-0,5	-0,8
Hausse du prix du gaz	-1,1	-2,1
Hausse du prix de l'électricité	-0,3	-0,3
Choc d'incertitude géopolitique	-1,3	-0,3
Choc d'approvisionnement	-0,2	0,1
Politique monétaire	0,0	-0,3
Impulsion budgétaire plans d'urgence énergie	1,2	0,7
Autres chocs (commerce extérieur,...)	-0,5	
Prévision octobre 2022	1,6	-0,5

Calculs de l'OFCE., prévisions octobre 2022.

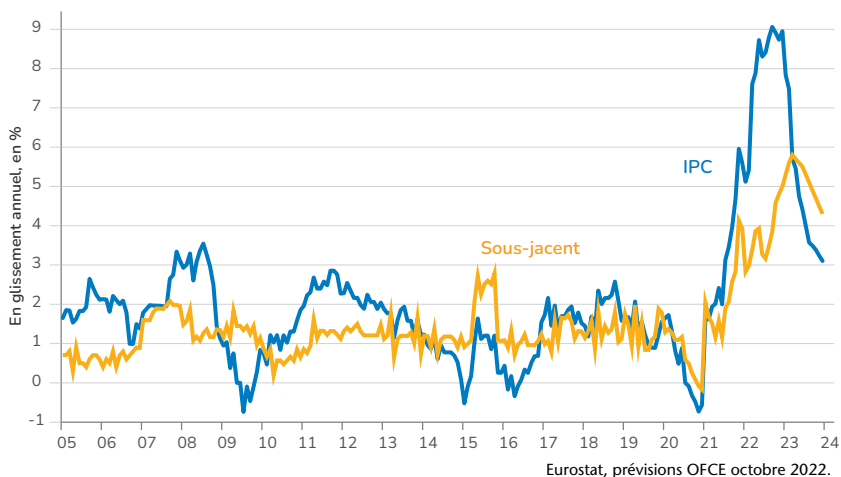
17. En 2022, nous incluons également une composante liée au rattrapage de la croissance après le choc Covid.

moins que la hausse de l'IPC. Pour l'année 2022, les salaires ont déjà largement été négociés. Sur la base de ces accords, les salaires conventionnels devraient augmenter de 3,6 % en 2022, en hausse par rapport à 2021 (1,6 %). Pour les négociations tarifaires à venir au cours de la période de prévision, nous nous attendons à une augmentation des salaires conventionnels de 4,7 % pour l'année 2023. Outre la poussée inflationniste, les pénuries de main-d'œuvre rapportées par les entreprises favorisent la conclusion d'accords salariaux plus élevés. Selon nos estimations, le passage du salaire minimum légal de 9,82 à 10,45 euros bruts de l'heure au 1^{er} juillet augmenterait de 0,45 point le taux de croissance annuel des salaires au deuxième trimestre 2022. Mais c'est surtout le passage à 12 euros bruts de l'heure le 1^{er} octobre 2022 qui aurait l'impact le plus fort : le taux de croissance annuel des salaires augmenterait de 2,3 points au quatrième trimestre 2022, effet qui ne s'estomperait que progressivement. Ainsi, les salaires nets horaires progresseraient au total de 4 % en 2022 et de 5,9 % en 2023. Le chômage partiel, qui progresserait lentement jusqu'au deuxième trimestre 2023, devrait néanmoins avoir un effet légèrement modérateur sur les salaires en 2022 et 2023. Le revenu des ménages sera également soutenu par les mesures budgétaires (prestations sociales nettes) en 2022 et 2023.

Selon nos prévisions, le dynamisme des salaires devrait être complètement « mangé » par l'inflation. Ainsi, pour la fin de 2022 et l'année 2023, nous faisons plusieurs hypothèses : une stabilisation des prix des produits alimentaires au niveau d'août 2022, un prix du pétrole Brent à 100 dollars le baril, un prix du gaz naturel et de l'électricité plafonné à 200 euros/MWh. Nous en déduisons l'évolution des composantes alimentaire et énergétique de l'IPC à partir de modèles à correction d'erreur. Sous ces hypothèses, l'IPC énergie progresserait de 31,6 % en 2022, mais seulement de 3,2 % en 2023, contre respectivement 9,5 % et 3,3 % pour la composante alimentaire. L'IPC total culminerait à 8 % en 2022, puis descendrait à 4,7 % en 2023 (graphique 9).

Dans le sillage du ralentissement conjoncturel et malgré une quasi-stagnation de la productivité du travail, l'emploi reculerait en 2023 avec la perte de 200 000 emplois. Certes, depuis fin 2020, le chômage au sens du BIT baisse continûment et atteint même un point bas historique au deuxième trimestre 2022, à 2,9 % de la population active (Eurostat). Notons qu'au troisième trimestre 2022, la population active devrait s'accroître de 150 000 personnes (notamment une partie des réfugiés ukrainiens)¹⁸, avant de stagner en 2023. Sous l'effet de la

Graphique 9. Inflation en Allemagne



dégradation de l'activité, le chômage progresserait jusqu'au deuxième trimestre 2023. Nous faisons néanmoins l'hypothèse que les dispositifs de chômage partiel seront réactivés, ce qui tempérerait la progression du taux de chômage qui atteindrait 3,3 % au dernier trimestre 2022 et 3,5 % au dernier trimestre 2023.

La politique budgétaire sera marquée par les trois plans d'urgence successifs liés à l'énergie, dont le montant agrégé devrait représenter 42 milliards d'euros en 2022, soit 1,2 point de PIB) et 64,5 milliards d'euros en 2023 (1,9 point de PIB). Ces mesures de soutien incluent des dispositifs liés directement à l'énergie, comme l'introduction d'un nouveau billet de transports en commun à 9 euros par mois entre juin et août 2022, la baisse de la surtaxe de l'électricité pour les clients (surtaxe EEG), la réduction de taxe sur les carburants (14 centimes sur gazole et 30 centimes sur essence en juin, juillet et août 2022) ou encore la réduction du taux de TVA sur le gaz naturel. Mais beaucoup de mesures sont moins ciblées vers l'énergie et visent plus largement à soutenir le pouvoir d'achat des ménages en période d'inflation : supplément de 20 euros par enfant à partir du 1^{er} juillet 2022 pour les bénéficiaires de minima sociaux, augmentation de l'allocation de base pour les bénéficiaires de minima sociaux, indemnité forfaitaire de 300 euros pour les salariés et indépendants, allocations familiales

18. L'augmentation est en grande partie due à l'enregistrement des réfugiés ukrainiens qui reçoivent des prestations d'assurance de base (ALG II) pour les demandeurs d'emploi depuis le 1^{er} juin 2022. Le nombre de chômeurs a ainsi progressé de 205 000 personnes entre mai 2022 et août 2022.

exceptionnelles de 100 euros par enfant, versement de 300 euros pour les retraités et de 200 euros pour les étudiants, introduction du revenu de citoyenneté, etc.

Malgré ces mesures de soutien, nous inscrivons une impulsion budgétaire négative en 2022 de 2 points de PIB, en raison de l'arrêt des mesures sanitaires liées à la Covid. Le déficit devrait alors se résorber sensiblement pour atteindre 1,6 % du PIB en 2022. Quant à la dette publique, elle passerait de 69,3 % du PIB en 2021 à 66,1 % en 2022. En 2023, nous supposons que le gouvernement allemand voudra conserver son objectif de 2 % de déficit public inscrit dans le programme de stabilité pour 2023. En conséquence, la dette publique atteindrait 65,3 % du PIB fin 2023.

Ce scénario de base ne tient pas compte de l'annonce faite par le gouvernement, le 30 septembre 2022, de la mise en place d'un bouclier tarifaire sur l'énergie pour les ménages et les entreprises, qui consisterait à plafonner les prix du gaz et de l'électricité, et qui pourrait atteindre le montant maximal de 200 milliards d'euros, soit 5,6 points de PIB.

Encadré 1. L'Allemagne se convertit au bouclier budgétaire

Le 30 septembre 2022, face à l'ampleur de la crise énergétique, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en place d'un bouclier tarifaire sur l'énergie pour les ménages et les entreprises, qui consisterait à plafonner les prix du gaz et de l'électricité. Les détails sont encore ouverts ; le gouvernement attend les avis définitifs d'une commission d'experts fin octobre. Le frein au prix du gaz doit être financé *via* le Fonds de stabilisation économique (FSM), qui devrait être doté d'autorisations de crédit d'un montant maximal de 200 milliards d'euros. Outre ce fonds, le gouvernement fédéral a également annoncé la suppression de la surtaxe sur le gaz qui devait intervenir au 1^{er} octobre (2,4 centimes d'euros par kWh) ainsi qu'un soutien aux entreprises énergétiques nationales (Uniper, SEFE et VNG).

Dans le débat sur l'instauration d'un bouclier tarifaire, une approche a particulièrement retenu l'attention : La proposition de Dullien et Weber de mettre à la disposition des ménages privés un contingent de base de gaz naturel à un prix plafonné, les fournisseurs étant indemnisés pour la quantité fournie à prix réduit. Une telle approche aurait l'avantage, d'une part, d'atténuer l'inflation mesurée et, d'autre part, d'alléger de manière ciblée la charge pesant sur les ménages chauffés au gaz, tout en maintenant l'incitation à économiser le gaz, puisque le prix du marché non subventionné serait appliqué au prix marginal. D'après l'IMK¹⁹, qui fait l'hypothèse d'un prix moyen du gaz de 200 euros/MWh en 2023 (ce qui est également notre hypothèse), les coûts d'un plafonnement des prix du gaz pour la

consommation de base des ménages privés pour 2023 varient entre 15 milliards d'euros et 40 milliards d'euros, selon l'option retenue²⁰.

Le rapport intermédiaire publié le 10 octobre 2022 par la commission d'experts reprend cette logique. Il prévoit d'aider ménages et entreprises pour le paiement du gaz et du chauffage urbain. D'abord, l'État prendrait en charge l'acompte mensuel sur la facture de gaz et de chauffage urbain des ménages et petites entreprises, dès décembre 2022. De mars 2023 à avril 2024 au moins, le prix du gaz et du chauffage urbain serait plafonné (à 12 centimes d'euros TTC pour le gaz, et 9,5 centimes d'euros pour le chauffage urbain), sur la base d'un quota de consommation égal à 80 % de la consommation passée. Au-delà de ce quota, le prix libre du marché s'appliquerait. Pour les 25 000 entreprises clientes industrielles, elles recevront 70 % du volume de 2021 à 7 centimes d'euros hors taxes – ce qui est comparable aux 12 centimes d'euros TTC pour les ménages – à partir de janvier 2023. Selon la commission, ce paquet d'aide global coûterait 90 milliards d'euros au total : 5 milliards d'euros en décembre 2022 et 85 milliards d'euros entre mars et avril 2023 – dont 60 milliards d'euros pour l'industrie et 25 milliards d'euros pour les ménages. La commission doit encore se prononcer sur la question des prix de l'essence et rendre ses conclusions définitives le 27 octobre 2022.

En l'attente des arbitrages gouvernementaux, il est impossible de chiffrer l'impact du bouclier tarifaire sur la croissance allemande. On peut néanmoins réaliser un exercice théorique en supposant que le gouvernement valide le bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité de 90 milliards d'euros. Hors bouclier tarifaire, le prix du gaz pour les ménages atteindrait en moyenne 17,72 c€/kWh (17,12 c€ pour les entreprises) et le prix de l'électricité pour les ménages atteindrait 36,47 c€/kWh. On suppose un bouclier tarifaire fixé à 12 c€ pour le tarif du gaz TTC (ménages et entreprises) et 20 c€ pour l'électricité consommée par les ménages, avec une mise en place en janvier 2023²¹, ce qui représente un total de 90 milliards d'euros en 2023. Sous ces hypothèses, l'IPC atteindrait 3,3 % en moyenne en 2023 contre 4,7 % dans notre scénario central. Le revenu disponible réel ne baisserait plus que de 1,1 % en 2023 (contre 2,9 % dans notre scénario central), la consommation ne baisserait que de 1,1 % (contre 2 % dans le scénario central) et le taux d'épargne atteindrait 10,4 % en 2023. L'investissement des entreprises serait également plus dynamique, ce qui conduirait *in fine* à une croissance du PIB de 0,3 % en 2023.

19. Tom Bauermann, Sebastian Dullien, Jan-Erik Thie, 2022, « Fiskalische Kosten und Finanzierungsoptionen für Varianten des Gaspreis-deckels », *IMK Policy Brief*, n° 134, septembre.

20. Trois options sont étudiées : 1) un quota de base de 5 000 kWh par ménage, augmenté de 2 000 kWh pour chaque personne supplémentaire dans le ménage ; 2) un quota de base de 80 % de la consommation de l'année précédente ; 3) un quota de base de 80 % de la consommation de l'année précédente, mais de 15 500 kWh maximum. Deux hypothèses de prix sont envisagées pour le quota de base : un plafond de prix de 14 c€/kWh et un plafond de prix de 10 c€/kWh.

21. Les données de consommation sont issues de la *Bundesverband der Energie- und Wasserwirtschaft* (BDEW).

Allemagne : résumé des prévisions

Variations par rapport à la période précédente, en %

	2022				2023				2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
PIB	0,8	0,1	-0,1	-0,3	-0,4	0,0	0,3	0,4	2,6	1,6	-0,5
PIB par habitant	0,7	-0,5	-0,2	-0,3	-0,5	-0,1	0,2	0,4	2,5	1,0	-0,5
Consommation finale privée	0,8	0,8	-0,2	-0,7	-1,2	-0,6	0,0	0,2	0,4	4,0	-2,0
Consommation des APU	1,8	2,3	-0,3	-0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	3,8	3,8	0,4
FBCF totale <i>dont</i>	2,1	-1,3	-0,3	0,0	-0,1	0,1	0,2	0,3	1,0	0,0	-0,3
Exportations de biens et services	1,9	0,4	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,1	0,3	9,5	1,7	0,8
Importations de biens et services	3,6	-3,0	-1,3	-0,2	0,0	0,3	0,4	0,4	8,9	5,4	-0,3
Contributions :											
Demande intérieure hors stocks	1,3	0,7	-0,2	-0,4	-0,7	-0,3	0,0	0,2	1,3	2,9	-1,1
Variations de stocks	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,3	0,0
Commerce extérieur	-0,6	-0,6	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,7	-1,6	0,6
Prix à la consommation (IPCH)*	6,1	8,3	8,7	8,8	7,0	4,8	3,7	3,2	3,2	8,0	4,7
Taux de chômage	3,0	2,9	3,2	3,3	3,6	3,5	3,5	3,5	3,6	3,1	3,5
Solde courant, en % du PIB									7,4	4,6	3,0
Solde public, en % du PIB									-3,7	-1,6	-2,0
Dettes publiques, en % du PIB									69,3	66,1	65,3
Impulsion publique, en points de PIB									0,0	-2,0	-0,6
PIB zone euro	0,7	0,8	0,0	-0,1	-0,1	0,2	0,4	0,5	5,2	3,2	0,6

* Pour les trimestres, glissement annuel. Pour les années, moyenne annuelle.
Bundesbank, Statistisches Bundesamt, prévision OFCE octobre 2022.